



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 3284

Texte de la question

CHIFFRES DU CHOMAGE

M. le président. La parole est à M. Didier Migaud, pour le groupe socialiste.

M. Didier Migaud. Monsieur le Premier ministre, comme pour la croissance ou pour les impôts, la réalité en matière de chômage est loin de correspondre à ce qu'annoncent les membres de votre gouvernement.

M. Jacques Le Guen. Et qu'en pense M. Besson ? *(Rires.)*

M. Didier Migaud. Pour la croissance, pendant des mois, M. Breton a parlé d'un taux de 2,5 %. Le résultat vient de tomber : 2 % pour 2006, et la France se place au dixième rang des douze pays de la zone euro.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Eh oui !

M. Didier Migaud. Pour les impôts, vous nous dites qu'ils baissent. Mais le taux des prélèvements obligatoires en 2006 est supérieur d'un point à celui de 2005, soit 18 milliards d'euros de prélèvements supplémentaires.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. La faute aux régions !

M. Jean-Pierre Soisson. Ça vous gêne, mesdames, messieurs les socialistes !

M. Didier Migaud. Et les bénéficiaires de votre politique fiscale se trouvent essentiellement au-delà de quatorze à quinze SMIC.

En matière de chômage, c'est la même chose.

Monsieur le Premier ministre, vous avez fait de la lutte pour l'emploi une grande cause nationale, et vous avez raison. Mais, là aussi, les résultats ne sont pas du tout à la hauteur du discours. Le nombre de radiations effectuées par l'ANPE a augmenté fortement. De plus en plus de personnes basculent sur le RMI : le nombre de celles-ci a explosé de 20 % depuis 2002 ! Le temps partiel augmente dans des proportions importantes et la précarité est de plus en plus la règle pour nombre de nos concitoyens qui sont sortis des statistiques officielles.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Eh oui !

M. Lucien Degauchy. La précarité, c'est vous qui l'avez créée.

M. Didier Migaud. Selon l'Observatoire français de la conjoncture économique, dont l'autorité est peu contestable, le taux de chômage pour 2006 devrait être révisé à la hausse : près de 9 % au lieu des 8,6 % annoncés.

M. Jean-Marc Roubaud. La question !

M. Didier Migaud. Est-ce pour cette raison que l'INSEE a refusé la publication de ces chiffres ?

Nous avons demandé l'audition du directeur général de l'INSEE devant la commission des finances.

Autoriserez-vous sa venue ? L'enquête emploi sera-t-elle publiée avant les élections présidentielle et législatives ?

Ce sont des questions simples, auxquelles j'attends des réponses simples. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Monsieur le député, décidément, quand les choses ne vont pas dans votre sens, vous n'avez qu'une envie, c'est de casser les thermomètres. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Pierre Blazy. Nous voulons des réponses !

M. Augustin Bonrepaux. Répondez à la question !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Ce débat sur les chiffres de l'emploi et du chômage me paraît assez stupéfiant. Permettez-moi d'y revenir.

Depuis un an, il y a 235 000 chômeurs de moins. Depuis un an, il y a 250 000 cotisants de plus à la sécurité sociale.

M. Patrick Lemasle. C'est faux !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Monsieur Migaud, vous qui êtes un expert, vous avez sûrement noté qu'il y a quinze jours, l'UNEDIC indiquait qu'elle avait 200 000 cotisants de plus cette année, qu'à ce titre, elle baissait ses taux de cotisations de 0,08 %, et qu'elle avait un excédent de 350 millions, alors que vous nous aviez laissé l'UNEDIC avec des déficits. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Jean-Pierre Blazy. Répondez à la question !

M. Patrick Lemasle. Et le nombre de RMIstes ?

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Si l'UNEDIC a un excédent, c'est probablement qu'il y a davantage de cotisants.

Si, maintenant, nous regardons sur une période plus longue, allant de février 2005 à aujourd'hui, nous constatons qu'il y a 400 000 cotisants de plus à la sécurité sociale et 350 000 cotisants de plus à l'UNEDIC.

M. Augustin Bonrepaux. Et les RMIstes ?

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Quand d'un côté, il y a moins de chômage et, de l'autre côté, plus de cotisants, c'est probablement la preuve qu'une politique économique de croissance et de l'emploi est effectivement installée. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Didier Migaud](#)

Circonscription : Isère (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3284

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 février 2007